

2022

RAPPORT
D'ACTIVITE
ANNUEL



Le mot des Présidents

Construire l'avenir avec les entrepreneurs !

En 2022, Initiative France a accueilli dans ses associations locales près de 65 000 porteurs de projets et en a financé et accompagné plus de 25000. Ces chiffres sont la démonstration de la très forte vitalité entrepreneuriale dans les territoires. Et le signe de la confiance que placent en nous celles et ceux qui se lancent dans l'aventure. Cette activité exceptionnelle est portée par la forte hausse des transmissions-reprises et du nombre de jeunes de moins de 30 ans, que nous avons su mobiliser avec In'cube, le programme d'accompagnement renforcé et d'octroi de primes engagé dans le cadre du plan France Relance. Au quotidien, rien ne semble entamer la détermination et l'enthousiasme des entrepreneuses et entrepreneurs soutenus par notre réseau. L'année a été mouvementée pour les jeunes entreprises, avec une brusque augmentation des coûts des matières premières et de l'énergie, mais les créateurs et repreneurs font preuve de résilience et trouvent les ressources pour se réinventer et façonner une nouvelle vision de l'entrepreneuriat, que nous sommes fiers de soutenir. Deux dirigeants d'entreprise sur trois considèrent aujourd'hui l'enjeu écologique, social et sociétal comme au moins aussi important que l'enjeu économique : réconfortant ! Cet engagement trouve une traduction concrète dans les territoires, où les TPE s'imposent comme les forces motrices des transitions écologiques et sociétales à l'œuvre dans notre pays. Nous-mêmes mettons toutes nos forces pour favoriser l'émergence de cet entrepreneuriat responsable et la réussite de projets créateurs d'emplois, vecteurs de lien social et d'excellence environnementale. Une feuille de route stimulante, qui continue à mobiliser nos forces vives et nos partenaires en 2023 ! Merci à toutes et tous de votre engagement et de l'apport de vos expertises.

Guillaume PEPY,

Président d'Initiative France



Initiative Garonne, 25 ans au service de l'économie locale

L'association Initiative Garonne fête cette année ses 25 ans d'existence : plus de deux décennies au service de l'économie locale. 2022 aura été marquée, dans la continuité de 2021, par une activité importante pour Initiative Garonne : pas moins de 62 entreprises ont été accompagnées par notre équipe, ce qui correspond à 120 prêts d'honneur pour un total de 812 500 €.

Initiative Garonne essaie de répondre au plus près aux besoins du territoire : création, reprise, développement, entrepreneuriat chez les jeunes, prêts agricoles...

Notre équipe jongle avec les appels d'offre et les différents financements afin que le tissu économique local puisse bénéficier au maximum des dispositifs existants.

Mais notre accompagnement ne s'arrête pas au financement. Nous proposons également des suivis individuels et collectifs aux bénéficiaires Initiative grâce notamment à une équipe dévouée et dynamique de 10 marraines et parrains qui prodiguent des conseils précieux aux entrepreneurs qui le souhaitent. Qu'ils soient remerciés pour leur investissement au sein d'Initiative Garonne.

Jean-Bernard DELPY,

Président d'Initiative Garonne



Le sommaire

Chiffres clés 2022	
Politique de l'association	
Membres actifs ou donateurs au 7 juin 2023	
Prêts d'honneur engagés en 2022 (IG, IANA, PHS BPI, REVIT, FEDER)	
Bilan d'activité	
Prêts Initiative Aquitaine Agri engagés	
PHS BPI engagés	
Parrainage	
Suivi des entreprises aidées	
Rapports financiers de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes	
Prêts à engager en 2023	
Programme 2022 de suivi des entreprises	
Membres du Comité d'Agrément 2023-2024	
Adhésions et cotisations 2023/2024	
Budgets prévisionnels 2023 : fonds de prêt	
Budgets prévisionnels 2023 : fonds de fonctionnement	
Renouvellement du Conseil d'Administration 2023	
Résolutions	

Chiffres clés 2022

62 | entreprises ayant un financement engagé
43 Initiative Garonne
16 Prêts d'Honneur Solidaire BPI
3 Initiative Aquitaine Agri

120 | prêts d'honneur engagés
51 Initiative Garonne
18 prêts d'honneur FEDER
9 prêts d'honneur revitalisation
3 prêts d'honneur Initiative Aquitaine Agri
16 Prêts d'Honneur Solidaire BPI
23 Prêts d'Honneur Création/reprise BPI

812 500 € | de prêts d'honneur à taux zéro engagés
435 150 € Initiative Garonne
37 350 € Convention de revitalisation
38 500 € FEDER
60 000 € Initiative Aquitaine Agri (dont 29 016 € de prêt FEDER)
72 000 € Prêts d'Honneur Solidaire BPI (+ 33)
169 500 € de Prêts d'Honneur Création Reprise BPI

138 | Emplois directs créés ou sauvegardés
par les entreprises soutenues

4 148 807 € | de prêts bancaires mobilisés

94.4 % | de taux de pérennité à 3 ans

En 2022, 4 961 307 € auront été mobilisés pour les entreprises
Du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne
par l'intermédiaire d'Initiative Garonne

5 bonnes raisons de créer

votre entreprise
avec une association

INITIATIVE



1 Vous bénéficiez : - d'un appui global pour votre projet de création, 1^{er} développement ou reprise d'entreprise

Avant la création, vous êtes aidé pour le montage du projet ou orienté vers un partenaire.

Ensuite, le prêt d'honneur pallie votre manque de fonds propres.

Enfin, nous suivons la bonne marche de votre entreprise et mobilisons un parrain. Ces services sont sans frais.

Vous pouvez obtenir un prêt solidaire BPI réservé aux demandeurs d'emploi ou d'autres dispositifs publics que nous gérons.

Si vous reprenez une entreprise, vous bénéficiez des mêmes services.



2 - d'un prêt d'honneur gratuit

Une fois votre projet prêt, vous le défendez devant un comité d'experts bénévoles.

Notre prêt d'honneur (8 000 € en moyenne) est accordé sans intérêt et sans garantie. Vous le remboursez en 5 ans en moyenne. Avec ce prêt, vous pouvez financer votre besoin en fonds de roulement ou des investissements immatériels. Les banques vous accordent ensuite plus facilement un financement bancaire : 1 euro de prêt d'honneur déclenche en moyenne 6 euros de prêt bancaire.

3 - d'un parrain qui aide à se poser les bonnes questions,

Vous bénéficiez de l'expérience d'un chef d'entreprise, d'un cadre ou d'un senior. Le parrain écoute de façon bienveillante, aide à se poser les bonnes questions et à trouver les réponses, il vous épaula face aux difficultés et ouvre son carnet d'adresses. Sans jamais s'immiscer dans la gestion.



4 - et vous intégrez un réseau d'entrepreneurs.

Vous ne restez pas seul : vous échangez avec d'autres entrepreneurs sur vos affaires, les difficultés ou les bonnes idées. Vous accédez à des chefs d'entreprise expérimentés et à leurs réseaux. Vous vous insérez dans le milieu économique local, désormais territoire de votre entreprise. Vous bénéficiez de formations et d'ateliers gratuits.

5 Nous allons oublier l'essentiel :

94 % des entreprises que nous aidons sont toujours en vie trois ans après la création, avec le même chef d'entreprise à leur tête.



**Récapitulatif des critères principaux,
Contactez-nous pour vérifier que vous êtes éligible.**

Prêt d'honneur Création / Reprise	Prêt complémentaire Reprise Fonds Aquitaine Transmission	Prêt Développement
--	---	-------------------------------

- Montant : de 4 500 à 15 300 €
- Sociétés uniquement
- Entreprise de 0 à 3 ans
- Création ou reprise
- Obtention d'un prêt bancaire au moins égal au prêt d'honneur
- Apport personnel : selon les besoins et capacités du porteur
- Remboursable sur une période de 3 à 5 ans

- 2 500 à 7 500 €
- Sociétés uniquement
- Reprise avec départ à la retraite du cédant
- Obtention d'un prêt bancaire au moins égal au prêt FAT
- Avoir un 1er prêt d'honneur reprise au moins égal à 7 500 €
- Apport personnel : selon les besoins et capacités du porteur
- Remboursable sur 3 à 5 ans
- Prêt versé par la structure Initiative Périgord

- 15 000 à 40 000 €
- Sociétés uniquement
- Entreprise de 3 à 7 ans
- Croissance
- Obtention d'un prêt bancaire ou apport d'investisseurs à hauteur de 3 fois le montant du prêt
- Apport personnel : selon les besoins et capacités du porteur
- Remboursable sur 3 à 7 ans

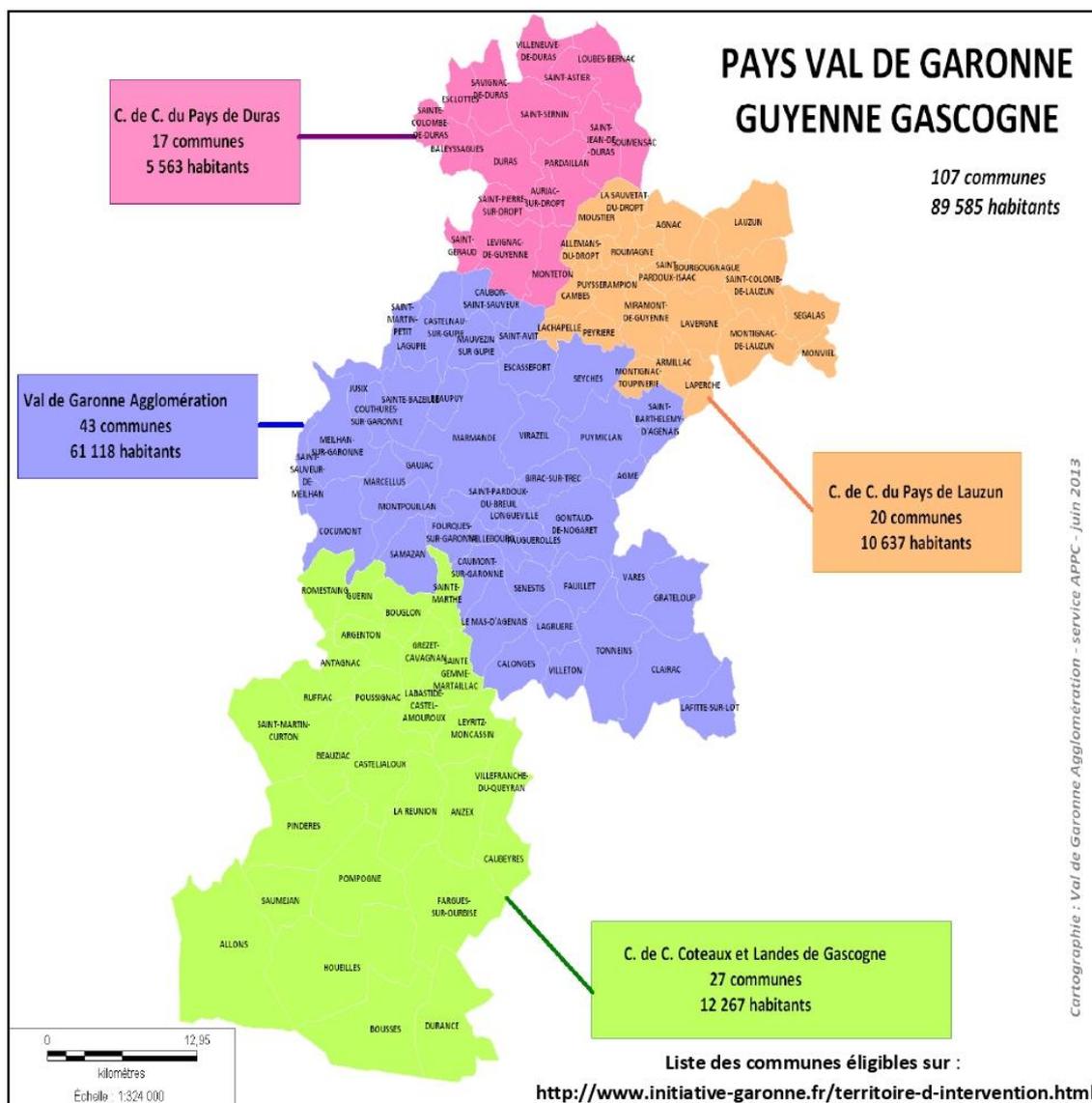
Prêt Création-Reprise BPI	Prêt Initiative Aquitaine Agri	Prêt Solidaire BPI
----------------------------------	---	---------------------------

- 1 000 à 15 000 €
- Sociétés uniquement
- Entreprise de 0 à 3 ans
- Création ou reprise
- Obtention d'un prêt d'honneur création/reprise ou primo-développement
- Remboursable sur 3 à 5 ans
- Prêt versé par BPI

- 5 000 à 20 000 €
- Toutes formes juridiques
- Entreprises agricoles de 0 à 1 an
- Création ou reprise
- Obtention d'un prêt bancaire au moins égal au prêt Initiative Aquitaine Agri
- Ne pas être éligible à la DJA
- Apport personnel en rapport avec les besoins du projet
- Remboursable sur 2 à 5 ans
- Prêt versé par la structure Initiative Périgord

- Bénéficiaires et montant selon législation en vigueur (bénéficiaires ACCRE)
- Création ou reprise
- Obtention d'un prêt bancaire au moins égal au PH Solidaire.
- Remboursable sur 3 à 5 ans
- Pas d'apport minimum

[**www.initiative-garonne.fr**](http://www.initiative-garonne.fr)



INITIATIVE GARONNE

Résidence Guizières – 35, rue Léopold Faye 47200 Marmande

Tél : 06.36.41.99.65

pfoulou@initiative-garonne.fr - www.initiative-garonne.fr

Nos partenaires :



Membres actifs ou donateurs au 7 Juin 2023

NOM	STRUCTURE	VILLE	Bureau	Csl d'Adm	Comité d'Agt	Parrain / marraine
ENTREPRISES						
M. ERMACORA	ALLIANZ ASSURANCES	SAINTE-BAZEILLE			+	
Mme GUNDELWEIN	GCL	TONNEINS			+	
M. MAUBARET		MIRAMONT DE GUYENNE				
M. MINER	CABINET @COM	TONNEINS	+	+	+	
Mme VALAY		MARMANDE				
MME GARDERES	CABINET AMETIS	MARMANDE			+	
M. DAROS	CABINET BDM WALTER	MARMANDE			+	
M. VEYSSIERES	FRANCE	TONNEINS				
MME DUBOURG	CABINET AJD CONSEILS	CASTELJALOUX			+	
M. BOIZIEAU	CABINET FRANTZ, BOIZIEAU et SILGADO ASSURANCES	MARMANDE			+	
M. POITRINEAU	CABINET IN EXTENSO	MARMANDE			+	
M. PISSAVY	CABINET BSF	MARMANDE			+	
M. ALBINET	CABINET SOGEC	MIRAMONT DE GUYENNE			+	
M. REGLAT	COAXIS INTERNATIONAL	FAUGUEROLLES	+	+	+	
MME GUERIN	JURI LAWYERS	MARMANDE				
M. WITTMANN	CONSULTANTS		+	+	+	
M. DELPY	LA POPULAIRE	MARMANDE	+	+	+	
M. DUSSILLOL	LA BELLE	MARMANDE	+	+	+	
M. BRAULT	PEUGEOT GGA	MARMANDE	+	+	+	
Mme VERE	REVE C	MARMANDE			+	
M. ROSPARS	ROSPARS	ST MARTIN PETIT			+	
M. DAROS	SCP LANDES et GARONNE NOTAIRES	DAMAZAN			+	
M. GUEZENNEC	ST DALFOUR	MARMANDE			+	
M. WENDEL	WENDEL	MARMANDE				
M. BASCOUL	AQUITAINE BATIMENT GENIE CIVIL	CADAUJAC				
M. BERTO	ETS BERTO	MARMANDE	+	+	+	
Mme ELIE	ELIE CONSEIL ET COMMUNICATION	MARMANDE			+	+
M. FOULOU	SENTIERS D'EPICES	ST PARDOUX DU BREUIL			+	+
Mme PANNO	CIP	MARMANDE			+	
M. LAVIALLE	ADP47	MARMANDE			+	
M. THOMAS	JL THOMAS RH	SAMAZAN			+	
Mme OLLIVIER	APODIS	MARMANDE			+	
M. PRIEUR	S47 INFORMATIQUE	CASTELJALOUX				

M. PROUTIERE	GARONNE ALU	PONT DES SABLES				+
M. CHAMPENOIS	ETS FAU	MARMANDE				+
Mme MAGE	AQUITAINE MAGE FINANCEMENT	MARMANDE				+
M. RICHEZ	JLG France	TONNEINS				
M.MORAZZANI	MIRAMONT OPTIQUE	MIRAMONT DE GUYENNE				+
M. BRAUN	BISTROT REGENT	MARMANDE				+
M. CADALEN	FRUIT GOURMET	ALLEMANS-du- DROPT				+

ORGANISMES FINANCIERS

M. CONDUICHE						
Mme BETEILLE	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	MARMANDE	+	+		+
Mme SUBRAN						
M. PROVOST	BPI France NOUVELLE AQUITAINE	BORDEAUX				+
Mme BOMBARD						
Mme CHORD Isabelle	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE	MARMANDE				+
M. COURAUD						
Lydia CRETENIER	SOCIETE GENERALE	MARMANDE				+

COLLECTIVITES PUBLIQUES

M. le Président	CC DES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE	GREZET CAVAGNAN				+
Mme la Présidente	CC DU PAYS DE DURAS	DURAS				+
M. le Président	CC DU PAYS DE LAUZUN	LAUZUN				+
M. le Président	REGION NOUVELLE AQUITAINE	BORDEAUX				
Mme la Présidente						
Mme CASTILLO	DEPARTEMENT DE LOT ET GARONNE	AGEN				
Mme MAILLOU						
M. le Président	VAL DE GARONNE AGGLOMERATION	MARMANDE				+
M. ZAROS						

MEMBRES QUALIFIES

M. QUIOC	Cadre d'entreprise retraité	GUERIN				+	+	+
M. VERDES	Expert Comptable retraité	BEAUZIAC				+	+	+
M. LAFARGUE	Cadre d'entreprise retraité						+	+
M. LE SAUX	Cadre consulaire retraité	MARGUERON					+	+
Mme DEUS	Commerçante retraitée	TONNEINS						+
M. FUSAY	Cadre industrie automobile retraité	GONTAUD DE NOGARET						+
Mme LE DIRAISON	Directrice Ressources Humaines	MARMANDE					+	+
Mme BOURDI	Chef d'entreprise retraitée	PEYRIERE					+	+

OPERATEURS

M. le Président	INITIATIVE NOUVELLE AQUITAINE	LORMONT						
-----------------	----------------------------------	---------	--	--	--	--	--	--

M. RECONDO M. WOLOSZYN	INITIATIVE LOT ET GARONNE	AGEN	+	+	+
			Membres du Bureau	9	
			Membres du Conseil d'Administration	15	
			Membres du Comité d'Agrément	43	
			Marraines/Parrains	10	

Les prêts d'honneur engagés en 2022 (PHS, PHCR BPI, FEDER, AGRI, IG, REVIT)

ETAT DES PRÊTS HONNEUR SOLIDAIRES BPI ENGAGES EN 2022			
ENTREPRISE NOM PRENOM	CREATION REPRISE	ACTIVITE	VILLE
CAFE LOU DROT COURBIN Christophe	création	Débit de boissons et restauration rapide	ALLEMANS-DU-DROPT
LE PETIT BAIN DE SMOOTHIE PONTREAU Solène	reprise	Toilettage canin et félin	MARMANDE
MICHAUD BRUNO	création	Entreprise de pose de carrelage, réalisation de chape mortier et ragréage.	MAUVEZIN SUR GUIPE
BRIGNOL CHAUDRONNERIE BRIGNOL Florian	création	Chaudronnerie, soudure	BEAUPUY
LES AMANDIERS SCHANDELMAYER Thierry	création	Maison d'hôtes, Gites, Chambres et table d'hôtes	CLAIRAC
LE SALON D'HELENE BOURGAIN Hélène	reprise	Salon de coiffure	SEYCHES
LES REFLETS DU SUD DUCOS Stéphanie	reprise	Salon de coiffure	SAINTE BAZEILLE
LOU MYOU ALBERTINI Jérémy	création	Service traiteur	ARMILLAC
SAS LA LOGE GASCONNE CAZENAVE Cécile	création	Conciergerie	CASTELJALOUX
MG PRO GRENOUILLAT Michel	création	Accompagnement en informatique et numérique	DURAS
CARROSSERIE LE BOUSTOULER LE BOUSTOULER Geoffrey	création	Carrosserie véhicules anciens	SAMAZAN
PIZZA MAGUY CREPEL Marjorie	reprise	Camion pizza	TONNEINS
LE SALON DE CAPUCINE MASSA Capucine	reprise	Salon de coiffure	MARMANDE
TATA SUSHIS BESSIERE Marina	création	Préparation et vente de sushis	ANZEX
WILL RACING CARRERE William	création	Réparation motocycles	TONNEINS
LES AMIS DAM BIBARD Amélie	reprise	Restauration à emporter	CASTELJALOUX

Montant des prêts solidaires BPI

72 000,00 €

ETAT DES PRETS D'HONNEUR CREATION / REPRISE BPI ENGAGES EN 2022

ENTREPRISE NOM PRENOM	CREATION - REPRISE	ACTIVITE	VILLE
AQUITAINE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL CHÂTEAU Yorick	création	conseils et accompagnement au développement des entreprises, des collectivités et autres organismes public ou privés	FOURQUES-SUR-GARONNE
VIVAL SOLDANI Camille	reprise	Commerce alimentaire	HOUILLES
LA RHUMERIE BATEJAT Romain	reprise	Bar ambiance, snacking, tapas	MARMANDE
LYS D'OR PRIMA Anthony	reprise	Traiteur et repas à domicile	SAINT-PARDOUX-ISAAC
FBC CARRELAGE BOYE Franck	création	Carreleur	VIRAZEIL
FUSHIA STYLE COURDIL Christel	reprise	Commerce de vêtements et accessoires	MARMANDE
CHAI ET RASADES BŒUF Vincent PLUTUS Alex	reprise	Bar à vin et cave à vin & spiritueux, vente d'épicerie fine.	DURAS
LA TERRASSE GROSSETETE Eric	reprise	Restauration traditionnelle	DURAS
ASSISTANCE DEPANNAGE ET FERMETURE DUFOUR Loïc	reprise	Serrurerie	VIRAZEIL
LES DELICES DE MARMANDE HERNANDO Damien FERRAND Loïc	reprise	Boulangerie, pâtisserie	MARMANDE
LE VIEUX PORCHE BENETEAU Sabrina MARET Cédric	reprise	Hôtel Restaurant	SEYCHES
LA CLE DES CHAMPS BERNAUDEAU Pascal	reprise	Bar Tabac Epicerie	SAINT SERNIN DE DURAS
CENTRE AUTO BAZEILLAIS BRIDET Jonathan	reprise	Entretien et réparation de véhicules automobiles légers.	SAINTE-BAZEILLE
CHEZ LES FILLES WEGSCHEIDER Marion	reprise	Bar, café	MARMANDE
LES 3 PETITS CHOUX EGARD Philippe	reprise	Boulangerie, pâtisserie	MARMANDE
LE PETIT CELLIER SENDER Cédric CASSIN Emeline	création	Cave à vins, épicerie fine	VIRAZEIL
TIFFANY & NICOLAS GOTTI Tiffany JACOB Nicolas	reprise	Boulangerie, pâtisserie, snacking	LE MAS D'AGENAIS
SINSOU PÈRE & FILS SINSOU Bastien	reprise	Commerce et vente motocycles	MARMANDE

MONTANT DES PH CR BPI ENGAGES

180 350 €

ETAT DES PRÊTS FEDER ENGAGES EN 2022			
ENTREPRISE NOM PRENOM	CREATION REPRISE DEV.	ACTIVITE	VILLE
ATELIER CHARPENT'REE LE GARSMEUR Grégor	Création	Charpente, Cabane dans les arbres, maison ossature bois	SAINTE MARTHE
CAUSSE CONSTRUCTION CAUSSE Romain	Création	Maçonnerie, carrelage	FAUGUEROLLES
EURL ESTHETI'K LABESQUE Laure	Reprise	Esthétique	CASTELJALOUX
SC DESTOCK BEAUMAIN Ludovic	Création	Vente, réparation, reconditionnement matériel informatique et téléphonie	MARMANDE
MINILA KIDS MARQUES Noëlla	Création	Vente prêt à porter enfants	SAINT PARDOUX ISAAC
JOY D'OR NAUDIN Johanna	Création	Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie	MARMANDE
TAXI SABINE 47 FRANCOISE Gislaine	Création	Transport de voyageurs	VIRAZEIL
SAS LES JARDINS DE L'OSTIERE BOUCHERES Jérémy	Dév. + 3 ans	Paysagiste	BOUGLON
DOMINGO GALAN Patrice	Reprise	Réparation automobile	TONNEINS
MLM GARONNE LE MAB Mathieu	Reprise	Vente et réparation motoculture, cycles et motocycles	TONNEINS
LES DELICES DE KASS RUESGAS Cassandra	Création	Vente fromage, crèmerie	DURAS
TAXI GIRL LAFFITTE Valérie	Reprise	Transport de voyageurs	CASTELJALOUX
BERNINI Florie	Création	Magasin de vêtements féminin	MIRAMONT DE GUYENNE
FROMAGERIE DE LA ROUTE DES VINS CRUVEILHER Clément VISSERS Sarah	Reprise	fromagerie ambulante sur les marchés	SAMAZAN

Montant des prêts FEDER

38 500,00 €

ETAT DES PRÊTS INITIATIVE AQUITAINE AGRI ENGAGES EN 2022

ENTREPRISE NOM PRENOM	CREATION REPRISE	ACTIVITE	VILLE
LA FERME DE CANTIS LABOUDIE Bastien	reprise	Maraîchage Biologique	Couthures/Garonne
EARL EL PATO DIAS Anna	reprise	Elevage de canards/Noisettes	Grateloup_St-Gayrand
EARL RAMES ZANANDREA Elian	reprise	Fruitiers et céréales	Gontaud-de-Nogaret
		Montant des prêts INITIATIVE AQUITAINE AGRI	60 000,00 €

ETAT DES PRETS D'HONNEUR INITIATIVE GARONNE ENGAGES EN 2022

ENTREPRISE NOM PRENOM	CREATION - REPRISE - DEV.	ACTIVITE	VILLE
LES TONTONS PAPAS DELLA VALLE Pierre PILOT-COUSIN Michel	Dévelop + 3 ans	Glacerie artisanale, salon de thé	CASTELJALOUX
AQUITAINE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL CHÂTEAU Yorick	Création	prestations de conseils et accompagnement au développement des entreprises	FOURQUES-SUR-GARONNE
ATELIER CHARPENT'REE LE GARSMEUR Grégor	Création	Charpente, cabanes dans les arbres, maisons ossature bois	SAINTE MARTHE
VIVAL SOLDANI Camille	Reprise	Commerce alimentaire	HOUILLES
LA RHUMERIE BATEJAT Romain	Reprise	Bar ambiance, snacking, tapas	MARMANDE
COLPIN CONSTRUCTIONS THOMAS Julien	Reprise	Entreprise de maçonnerie générale et de gros œuvre	LE-MAS-D'AGENAIS
LYS D'OR PRIMA Anthony	Reprise	Traiteur et repas à domicile	SAINTE-PARDOUX-ISAAC
FBC CARRELAGE BOYE Franck	Création	Carreleur	VIRAZEIL
CENTRE AUTO ELIT MAUMONT Jean-François	Reprise	Mécanique automobile	MIRAMONT DE GUYENNE
FUSHIA STYLE COURDIL Christel	Reprise	Commerce de vêtements et accessoires	MARMANDE
HN SOUDURE NOEL Hugo	Création	Soudure, chaudronnerie	TONNEINS
CHAI ET RASADES BŒUF Vincent PLUTUS Alex	Reprise	Caviste	DURAS
LA TERRASSE GROSSETETE Eric	Reprise	Restauration Traditionnelle	DURAS
LE DOUBLE M BLANCHARD Béatrice	Reprise	Bar tabac	BEAUPUY
ASSISTANCE DEPANNAGE ET FERMETURE DUFOUR Loïc	Reprise	Serrurerie	VIRAZEIL
LES DELICES DE MARMANDE HERNANDO Damien FERRAND Loïc	Reprise	Boulangerie, pâtisserie	MARMANDE
CAUSSE CONSTRUCTION CAUSSE Romain	Création	Maçonnerie, carrelage	FAUGUEROLLES
LE VIEUX PORCHE BENETEAU Sabrina MARET Cédric	Reprise	Hôtel, restaurant	SEYCHES
LES AMANDIERS SEMSIOGLU Stéphanie	Création	Maison d'hôtes, gîte	CLAIRAC
EURL ESTHETI'K LABESQUE Laure	Reprise	Salon esthétique	CASTELJALOUX
SC DESTOCK BEAUMAIN Ludoivc	Création	Vente, réparation, reconditionnement matériel informatique et téléphonie	MARMANDE

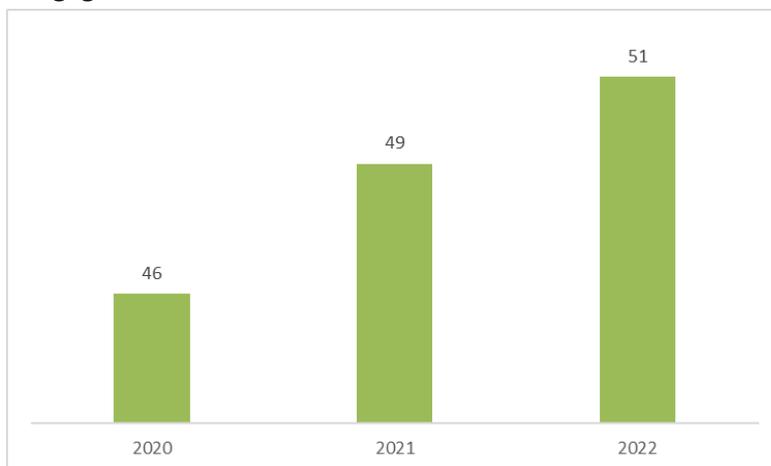
MINILA KIDS MARQUES Noëlla	Création	Commerce vêtements enfants	SAINT PARDOUX ISAAC
LA CLE DES CHAMPS BERNAUDEAU Pascal	Reprise	Bar, tabac, épicerie	SAINT SERVIN DE DURAS
JOY D'OR NAUDIN Johanna	Création	Bijouterie	MARMANDE
SAS COTE GARONNE VERMOREL DUBREUIL Carole CHASTANG Didier	Création	Hôtel, restaurant	TONNEINS
TAXI SABINE 47 FRANCOISE Gislaine	Création	Taxi	VIRAZEIL
CENTRE AUTO BAZEILLAIS BRIDET Jonathan	Reprise	Garage Mécanique	SAINTE-BAZEILLE
LES JARDINS DE L'OSTIERE BOUCHERES Jérémy	Dévelop + 3 ans	Paysagiste	BOUGLON
FERM O STORE FORESTIER Julien	Reprise	Fourniture et pose sellerie, store, portails, clôture, volets et terrasse	MARMANDE
EURL CHEZ LES FILLES WEGSCHEIDER Marion	Reprise	Bar, café	MARMANDE
SAS LES 3 PETITS CHOUX EGARD Philippe	Reprise	Boulangerie, pâtisserie	MARMANDE
LE PETIT CELLIER SENDER Cédric CASSIN Emeline	Création	Cave à vin, épicerie fine	VIRAZEIL
RENO BAIN BONNECHERE Pierre	Création	Rénovation de salles de bain spécialisée handicap et personnes âgées	BEAUPUY
DOMINGO GALAN Patrice	Reprise	Réparation automobile	TONNEINS
MLM GARONNE LE MAB Mathieu	Reprise	Vente et réparation motoculture, cycles et motocycles	TONNEINS
LES DELICES DE KASS RUESGAS Cassandra	Création	Vente fromages, crèmerie	DURAS
TIFFANY & NICOLAS GOTTI Tiffany JACOB Nicolas	Création	Boulangerie, pâtisserie, snacking	LE MAS D'AGENAIS
SINSOU PÈRE & FILS SINSOU Bastien	Reprise	Commerce et réparation de cycles	MARMANDE
AU BOUDOIR BOSQUET Alexandra	Reprise	Salon de coiffure	MARMANDE
TAXI GIRL LAFFITTE Valérie	Dévelop + 3 ans	Taxi	CASTELJALOUX
EURL BERNINI FLORIE BERNINI Florie	Création	Magasin de vêtements féminin	MIRAMONT DE GUYENNE
FROMAGERIE DE LA ROUTE DES VINS CRUVEILHER Clément VISSERS Sarah	Reprise	Vente fromages, crèmerie	SAMAZAN
LE LILILE CAREY Liam	Reprise	Hôtels, cafés et restaurants	CASTELJALOUX
Montant des PH IG			435 150,00 €

ETAT DES PRÊTS REVITALISATION ENGAGES EN 2022			
ENTREPRISE NOM PRENOM	CREATION REPRISE	ACTIVITE	VILLE
COLPIN CONSTRUCTIONS THOMAS Julien	Reprise	Entreprise de maçonnerie générale et de gros œuvre	LE-MAS-D'AGENAIS
CENTRE AUTO MAUMONT Jean- François	Reprise	Mécanique automobile	MIRAMONT DE GUYENNE
LE DOUBLE M BLANCHARD Béatrice	Reprise	Bar, tabac	BEAUPUY
SAS COTE GARONNE VERMOREL DUBREUIL Viviane	Création	Hôtel et restaurant	TONNEINS
SAS COTE GARONNE CHASTANG Didier	Création	Hôtels et restaurant	TONNEINS
FERM O STORE FORESTIER Julien	Reprise	Fourniture et pose sellerie, store, portails, clôture, volets et terrasse	MARMANDE
RENO BAIN BONNECHERE Pierre	Création	Rénovation de salles de bain spécialisé handicap et personnes âgées	BEAUPUY
AU BOUDOIR BOSQUET Alexandra	Reprise	Salon de coiffure	MARMANDE
LE LILILE CAREY Liam	Reprise	Hôtel, bar, restaurant	CASTELJALOUX
Montant des PH REVITALISATION			37 350,00 €

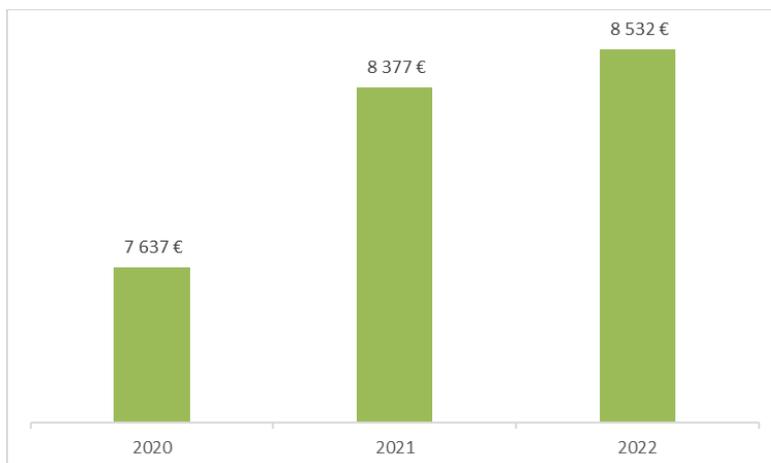
Bilan d'activité sur fonds propres

Les prêts d'honneur Initiative Garonne engagés

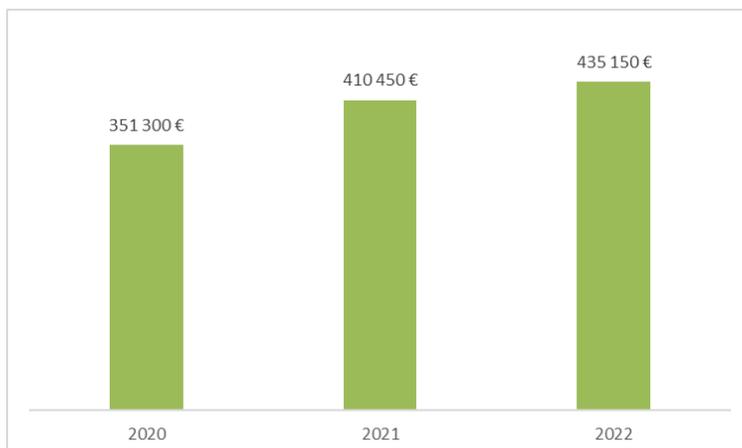
Nombre de prêts d'honneur engagés



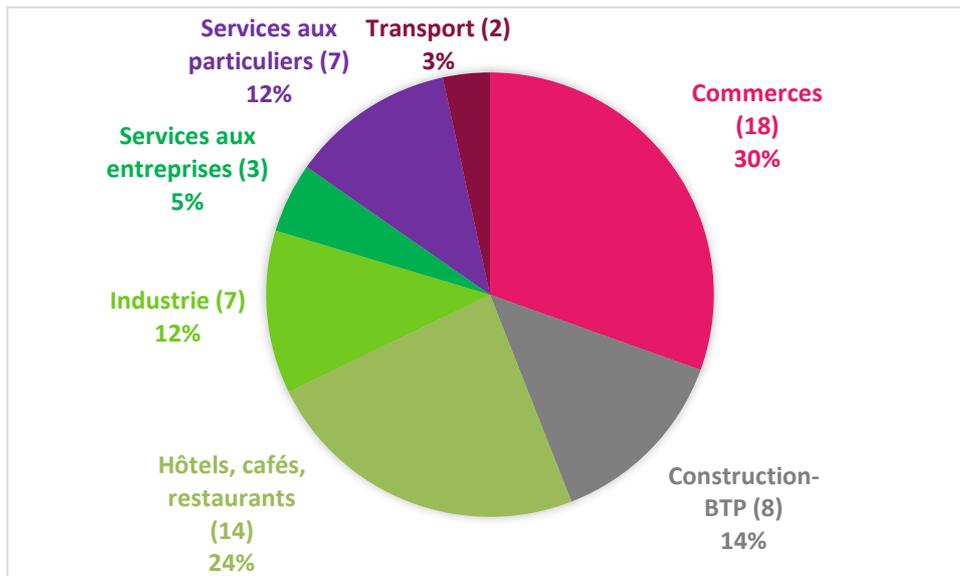
Montant moyen des prêts d'honneur Initiative Garonne



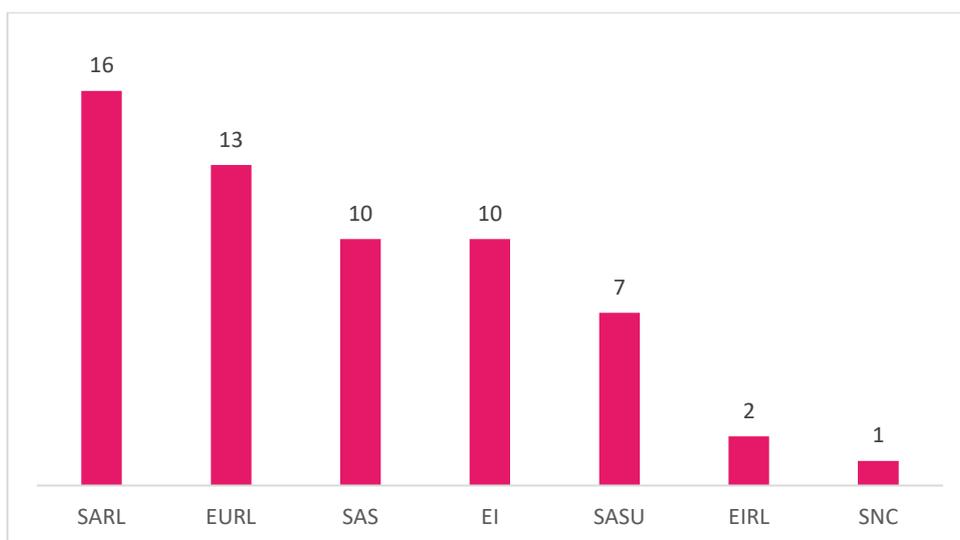
Montant total des prêts d'honneur Initiative Garonne



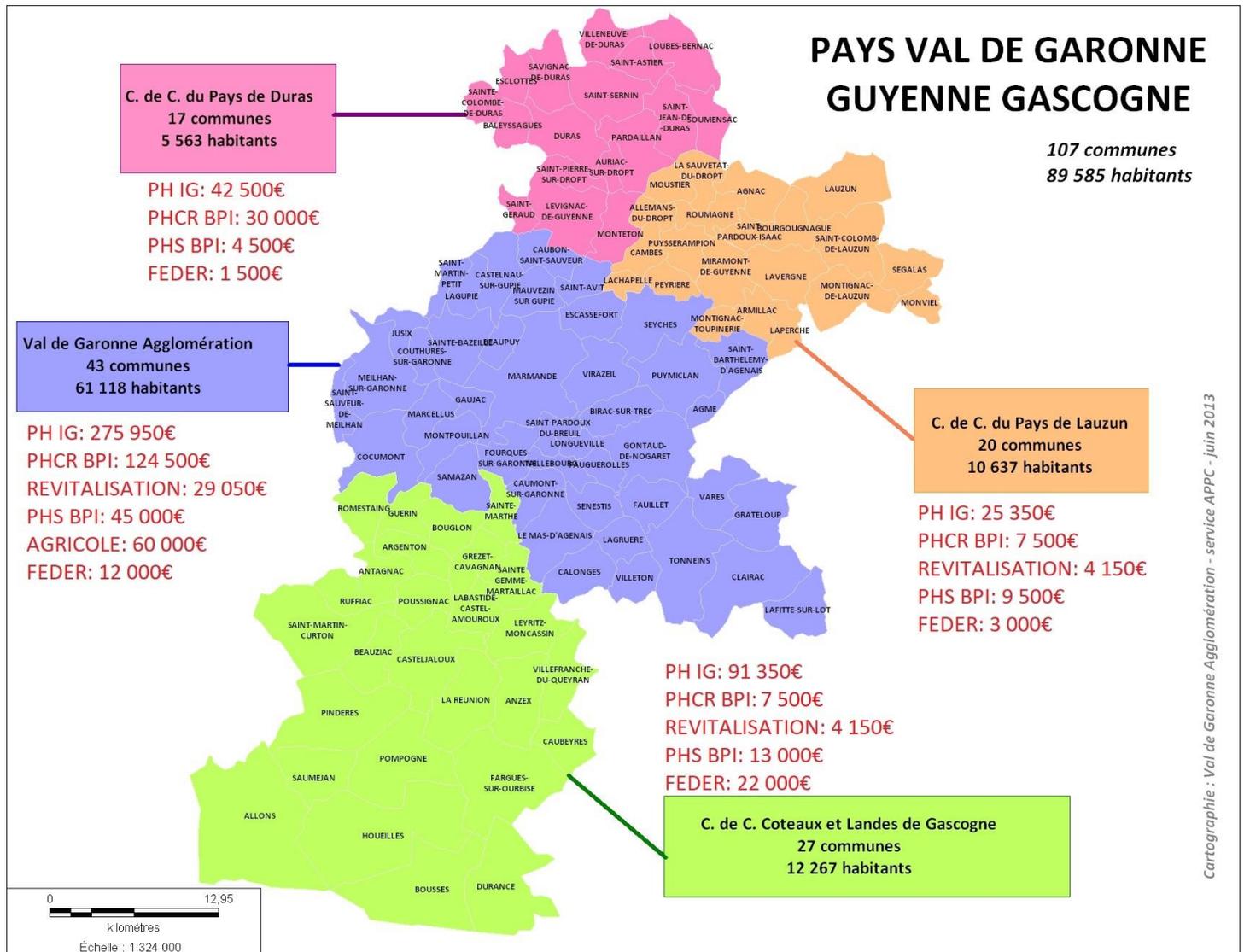
Les secteurs d'activité soutenus



Les statuts juridiques représentés



Répartition par communautés de communes / d'agglomération

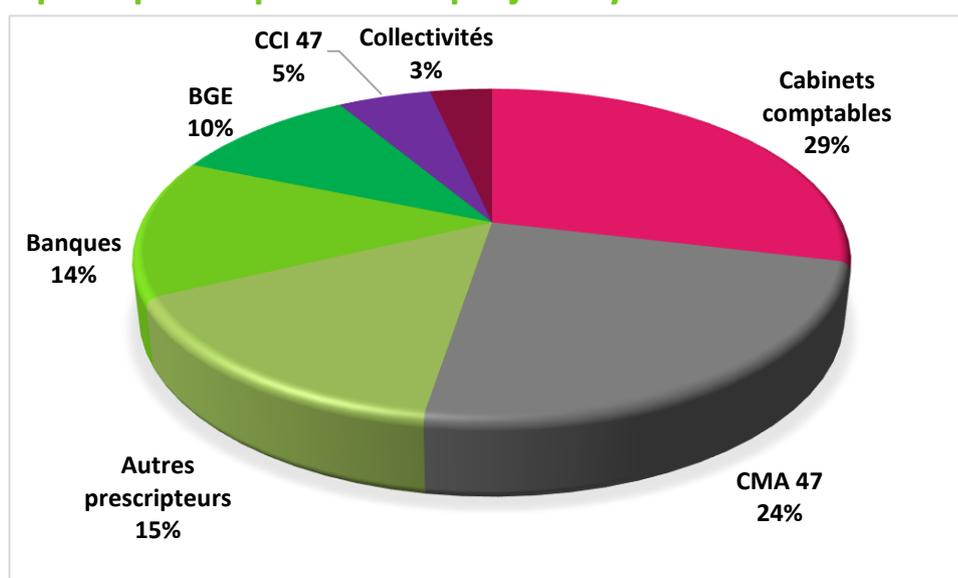


Bilan d'activité

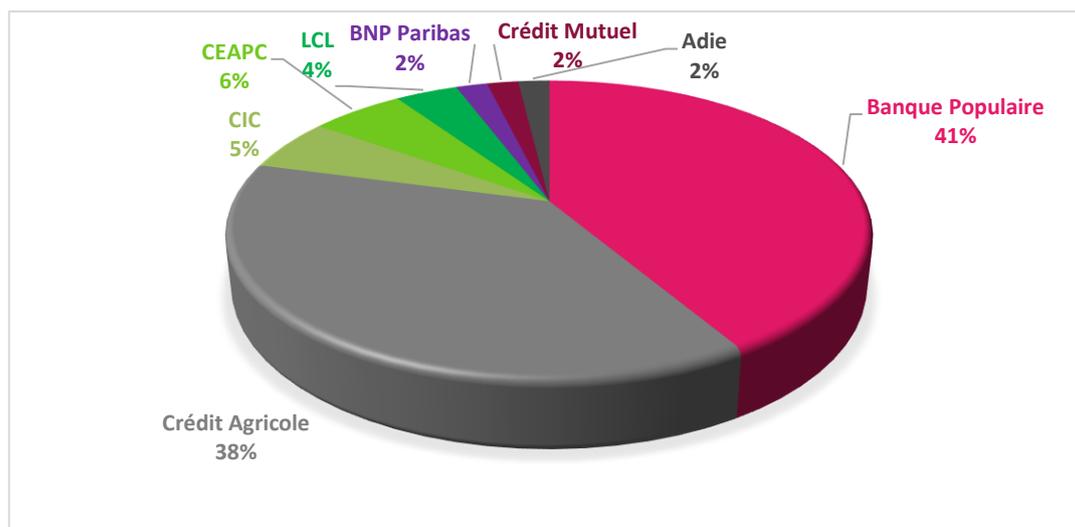
Du 1er accueil au financement



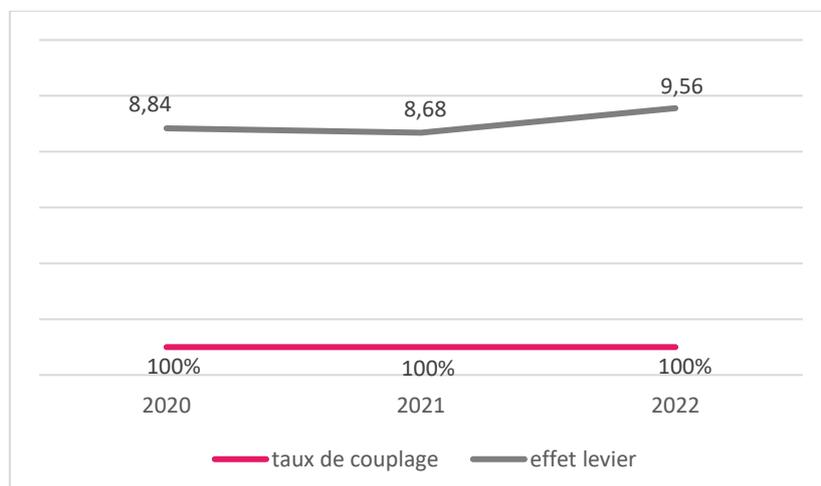
Les principaux prescripteurs des projets ayant un financement engagé



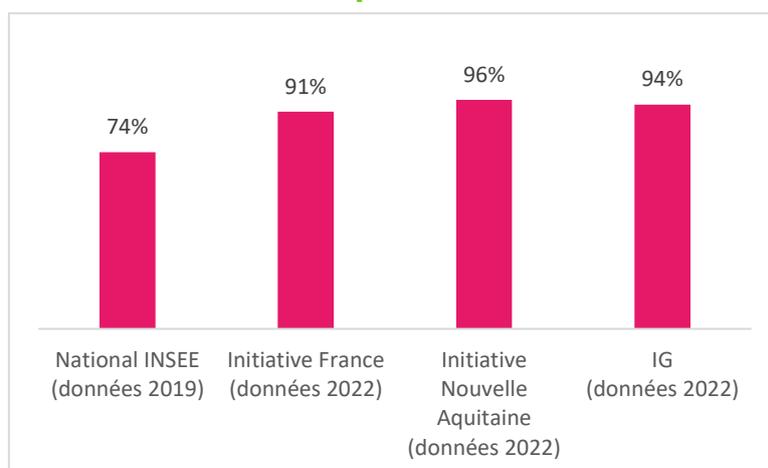
Répartition du nombre des prêts bancaires associés selon les banques en 2022



Effet levier bancaire des prêts d'honneur Initiative et taux de couplage des projets



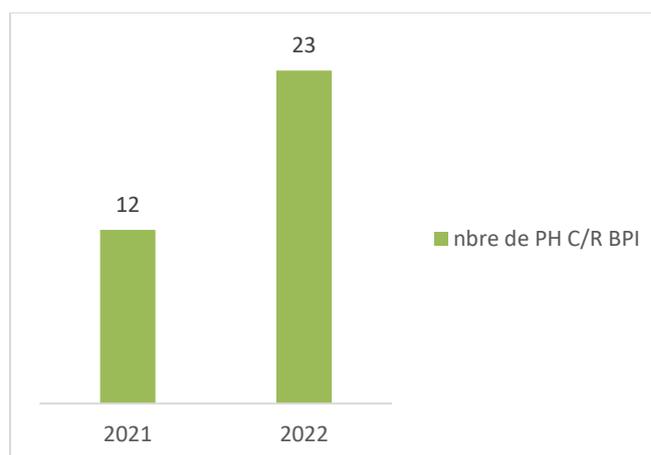
Pérennité des entreprises soutenues à 3 ans



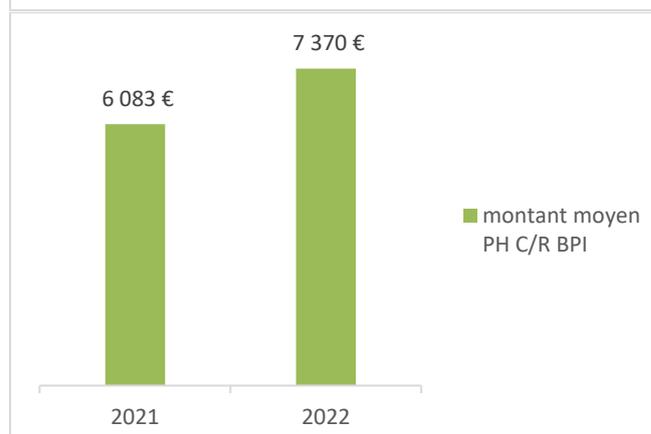
Créé pendant la crise COVID, ce nouveau dispositif lancé par BPI France en 2021 a pour objectif de renforcer les moyens mis à disposition des porteurs de projet accompagnés par le réseau Initiative France par un prêt d'honneur qui vient compléter le prêt octroyé par l'association (cofinancement à hauteur de 50 % en 2022).

23 Prêts d'honneur Création Reprise BPI ont ainsi été accordés aux entrepreneurs locaux par l'intermédiaire d'Initiative Garonne en 2022 pour un total de 169 500 €.

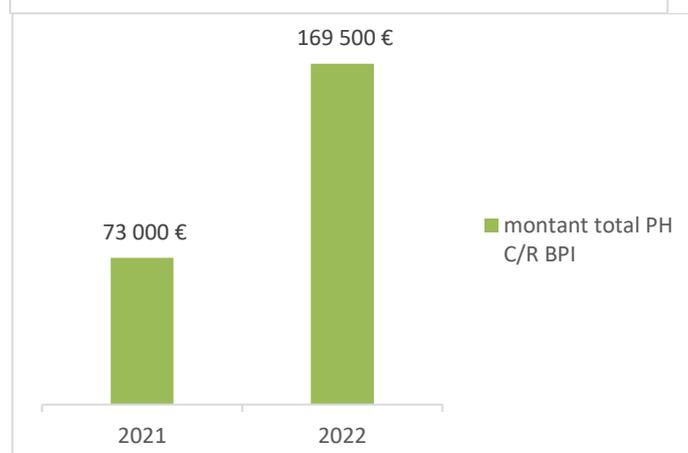
Nombre de prêts PH C/R BPI engagés



Montant moyen des prêts C/R BPI engagés



Montant total des prêts P C/R BPI engagés



Le Prêt d'Honneur Solidaire BPI permet aux porteurs de projet éloignés de l'emploi (éligibles à l'ACCRES) d'obtenir un financement pour la constitution de leurs fonds propres, toujours en complément d'un prêt bancaire, afin de les aider à créer ou à reprendre une entreprise. Ces prêts d'honneur à 0 % arrivent en complément du dispositif technique financé par la Région Nouvelle Aquitaine sur lequel Initiative Garonne est conventionnée. Initiative Garonne a ainsi pu accompagner en 2022 : 16 porteurs de projet avec un montant moyen de 4 500 € de prêt d'honneur pour un total de 72 000 € (+ 33 % par rapport à 2021).

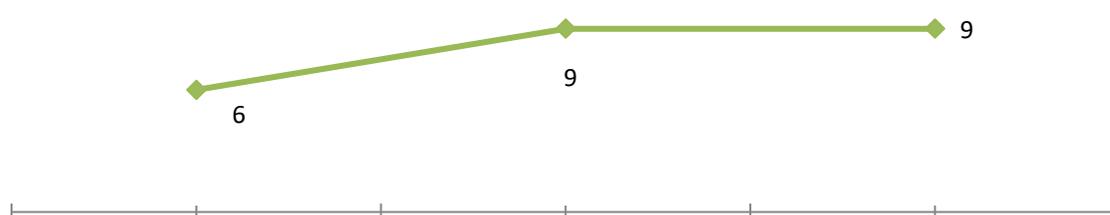
<p>Nombre de Prêts d'Honneur Solidaire BPI engagés</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Nombre de PH SOLIDAIRE BPI</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2020</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>16</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Nombre de PH SOLIDAIRE BPI	2020	9	2021	12	2022	16
Année	Nombre de PH SOLIDAIRE BPI								
2020	9								
2021	12								
2022	16								
<p>Montant moyen des Prêts d'Honneur Solidaire BPI engagés</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Montant moyen PH SOLIDAIRE BPI</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2020</td> <td>4 414 €</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>4 500 €</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>4 500 €</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Montant moyen PH SOLIDAIRE BPI	2020	4 414 €	2021	4 500 €	2022	4 500 €
Année	Montant moyen PH SOLIDAIRE BPI								
2020	4 414 €								
2021	4 500 €								
2022	4 500 €								
<p>Montant total des Prêts d'Honneur Solidaire BPI engagés</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Montant total PHS BPI</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2020</td> <td>39 729 €</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>54 000 €</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>72 000 €</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Montant total PHS BPI	2020	39 729 €	2021	54 000 €	2022	72 000 €
Année	Montant total PHS BPI								
2020	39 729 €								
2021	54 000 €								
2022	72 000 €								

Mise en place en 2021 de la **convention de revitalisation (LISI CREUZET)** dans laquelle Initiative Garonne est partie prenante avec un prêt d'honneur de 4 150 € dédié aux projets de création/reprise d'entreprises avec création d'emploi (hors associé) avec une enveloppe de 83 000 € versée à Initiative Garonne (somme qui à terme des remboursements abondera le fonds de prêt création/reprise).

9 Prêts d'honneur de 4 150 € ont été accordés en 2022 pour un total de 37 350 €.

Objectif : Financer 20 dossiers d'ici le 30/06/2024, date de fin de la convention. Nous avons engagé au 31/12/2022 50 % de l'enveloppe.

Nombre de prêts Revitalisation engagés



Montant moyen des prêts Revitalisation engagés



Montant total des prêts Revitalisation engagés



Le prêt d'Honneur FEDER



Initiative Nouvelle Aquitaine a remporté en 2018 un marché public lancé par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine visant à octroyer aux entrepreneurs des prêts d'honneur provenant de crédits européens dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Les 14 associations Initiative d'Aquitaine ont assuré pour le compte d'Initiative Nouvelle Aquitaine l'instruction des prêts d'honneur FEDER et ont organisé les comités d'octroi de 2018 à 2022.

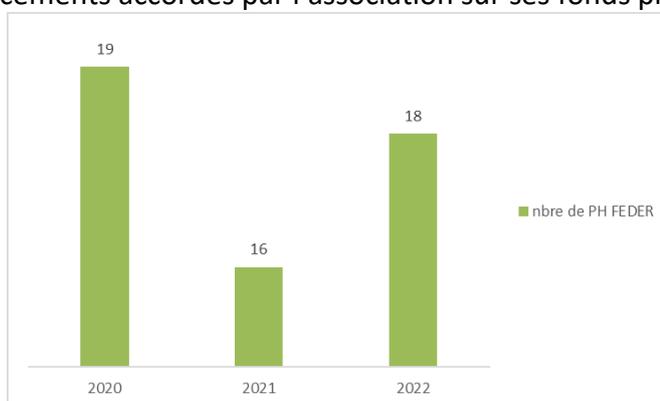
Les financements sont répartis en 2 lots :

- Lot 1 : création/reprise d'entreprise (prêt d'honneur de 1 500 €)
- Lot 2 : développement d'entreprise (prêt d'honneur de 9 500 €)

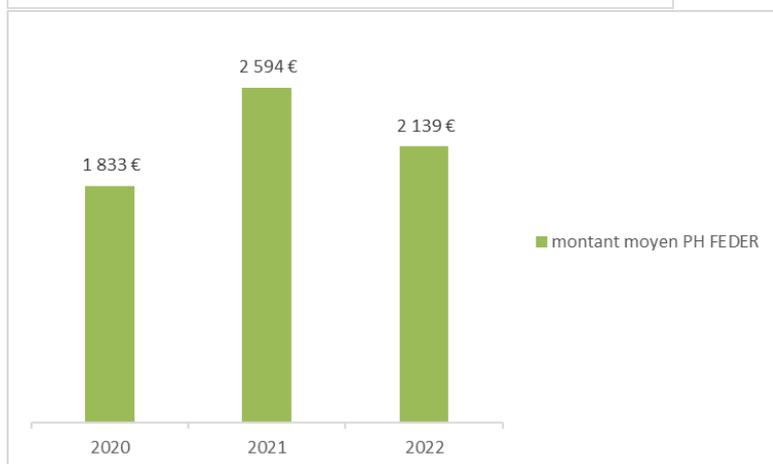
En 2022, Initiative Garonne a octroyé dans le cadre du FEDER 38 500 € de prêts d'honneur (13 dossiers création/reprise à 1 500 € et 2 dossiers croissance à 9 500 €).

Ces prêts d'honneur viennent compléter les financements accordés par l'association sur ses fonds propres.

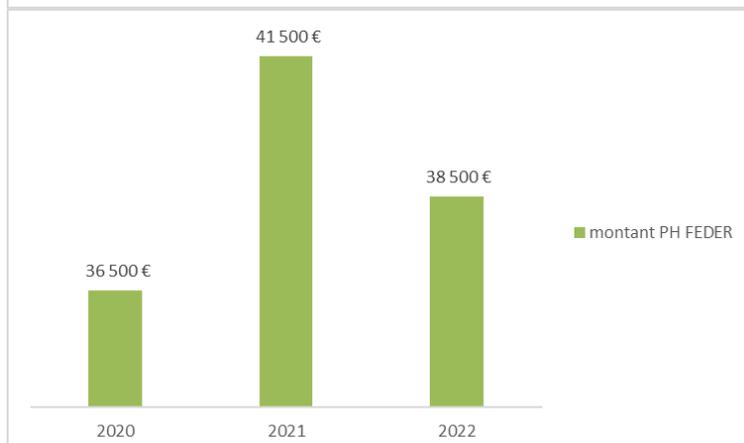
Nombre de prêts FEDER engagés



Montant moyen des prêts FEDER engagés



Montant total des prêts Feder engagés



Le prêt d'Honneur Initiative Aquitaine Agricole



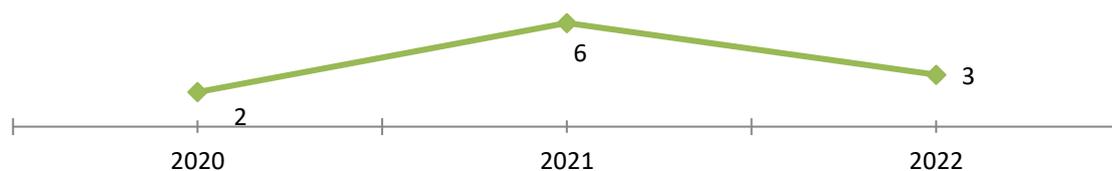
Le Conseil Régional, la Chambre d'Agriculture et Initiative Nouvelle Aquitaine ont créé le fonds Initiative Aquitaine Agri afin de proposer un accompagnement financier par le biais de prêts d'honneur et un suivi personnalisé aux porteurs de projet de création/reprise d'exploitation agricole ne pouvant bénéficier de la Dotation Jeune Agriculteur.

Ce prêt d'honneur à 0 % d'un montant de 5 000 € à 20 000 € permet de renforcer les fonds propres du futur chef d'entreprise.

Les associations Initiative de Nouvelle Aquitaine ont été retenues pour l'instruction financière de ce dispositif actif sur la région depuis début 2015.

En 2022, 60 000 € ont été accordés à 3 agriculteurs du territoire dans le cadre d'Initiative Aquitaine Agri (dont 29 016 € de prêt FEDER).

Nombre de prêts Initiative Aquitaine Agri engagés



Montant moyen des prêts Initiative Aquitaine Agri engagés



Montant total des prêts Initiative Aquitaine Agri engagés

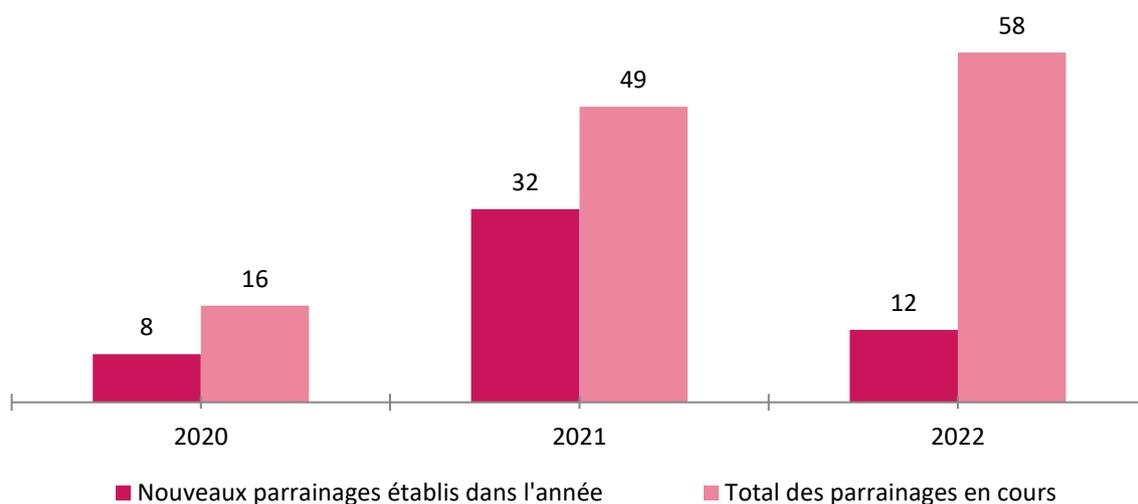


Suivi des entrepreneurs : Le parrainage

Objectifs du parrainage

Permettre aux entrepreneurs soutenus par Initiative Garonne d'être conseillé et de bénéficier de l'expérience d'un chef d'entreprise ou d'un cadre retraité, de son appui moral et de sa notoriété, pour l'aider à pénétrer plus rapidement son marché.

Evolution du parrainage des entrepreneurs bénéficiaires d'un prêt d'honneur (en nb)



Une des réunions trimestrielles organisées avec les parrains / marraines.

Suivi des entreprises aidées

Objectif

Pérenniser les entreprises soutenues financièrement par Initiative Garonne et favoriser leur insertion dans le tissu économique local.

Moyens :

Club d'entreprises

Des RDV de l'Eco sont organisés régulièrement par le service économie de VGA en collaboration avec Initiative Garonne. 4 RDV de l'Eco ont été organisés durant l'année 2022 :

- Le 26 avril à Eurêka Marmande Sud sur le thème « Artisans, Commerçants, chefs d'entreprise, La Banque de France à vos côtés ! » (12 participants).
- Le 17 mai à l'hôtel du Relais des 2 Mers à Samazan sur la thématique « Cybersécurité, entre mythe et réalité, comment prévenir les risques de demain » (13 personnes présentes).
- Le 07 juillet à la CFP de Marmande, la session sur le thème de l'apprentissage « Recrutez aujourd'hui en alternance vos salariés de demain » a réuni 15 chefs d'entreprise.
- Le 22 septembre Initiative Garonne a organisé un Rendez-Vous de l'Economie au Hangar des Conseils sur le thème « Et si la communication était la solution aux problématiques de l'entrepreneur ? ». 29 chefs d'entreprises locaux étaient présents à la soirée, ce qui a permis aux bénéficiaires d'Initiative Garonne de découvrir les enjeux de la communication tout en alimentant leur carnet d'adresses.



Formations

Face aux besoins de formation exprimés par les jeunes chefs d'entreprises soutenus par Initiative Garonne, nous proposons des sessions en lien avec les problématiques de l'entreprise.

En 2022, 24 sessions de formations ont permis d'accueillir 190 participants (dont 125 bénéficiaires Initiative).

Formation Commerciale



Formation Réseaux Sociaux



Suivi individualisé des entreprises (suivi personnalisé, analyse des tableaux de bord, suivi du parrainage...)

Le suivi de l'entreprise est spécifiquement adapté aux besoins de cette dernière.

Des tableaux de bord récapitulant l'activité des entreprises remontent une fois par semestre à l'association et sont analysés, notamment par comparaison avec les chiffres prévisionnels.

Le suivi de l'entreprise tient également compte des points de vigilance mis en évidence par le Comité d'Agrément.

Les rencontres individuelles permettent d'assurer un suivi de l'évolution de l'activité sur divers domaines (commercial, humain, financier, technique/métier).

Ce suivi technique individualisé a pour but d'apporter un appui au chef d'entreprise et de « tirer des sonnettes d'alarme » si nécessaire afin de rétablir les déséquilibres éventuels dans les meilleures conditions et les meilleurs délais.

Ce suivi individualisé s'est formalisé en 2022 par des échanges avec 207 chefs d'entreprises ayant bénéficié d'un prêt d'honneur au cours des 5 dernières années.

Rapport financier de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes sur les comptes 2022



KPMG SA
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33700 Mérignac

Association INITIATIVE GARONNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Association INITIATIVE GARONNE
35 rue Léopold Faye - 47200 MARMANDE

KPMG SA, société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EGHQ
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33700 Mérignac

Association INITIATIVE GARONNE

35 rue Léopold Faye - 47200 MARMANDE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'association INITIATIVE GARONNE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INITIATIVE GARONNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mérignac, le 22 mai 2023

KPMG SA

Aurélie LALANNE

Associée

INITIATIVE GARONNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	265		265	265
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	1 118 064	94 314	1 023 750	1 124 743	
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	1 118 329	94 314	1 024 015	1 125 008
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	42 954		42 954	33 401
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	30 000		30 000		
DISPONIBILITES	939 034		939 034	843 154	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	712		712	712
	TOTAL (II)	1 012 699		1 012 699	877 267
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	2 131 029	94 314	2 036 714	2 002 275
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			337 414	405 711
	(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser: - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

ACOM GUYENNE GARONNE

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 250 645	1 241 465
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	85 904	87 671
	Résultat de l'exercice	8 610	(13 196)
	Total des fonds propres	1 345 158	1 315 940
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports	666 941	670 903	
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs	666 941	670 903	
Total des fonds associatifs	2 012 099	1 986 843	
Provisions			
Provisions pour risques	2 754		
Provisions pour charges			
Total des provisions	2 754		
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 218	7 006	
Dettes fiscales et sociales	10 310	8 093	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	333	333	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	21 861	15 432	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	2 036 714	2 002 275	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	8 609,84	(13 195,84)	
(1) Dont à moins d'un an	21 861	15 432	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

		31/12/2022	31/12/2021	
		12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués			
	Prestations de services	8 676	9 141	
	Productions stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation	110 833	89 840	
	Dons			
	Cotisations	7 600	6 600	
	Legs et donations			
	Autres produits de gestion courante	44	9	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		3 143	
	Autres produits			
	Total des produits d'exploitation	127 154	108 733	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
		Variation de stock		
Autres achats et charges externes		62 984	57 351	
Impôts, taxes et versements assimilés		220	255	
Rémunération du personnel		48 995	40 322	
Charges sociales		13 901	13 290	
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Dotations aux provisions		2 754		
Autres charges		5	58	
Total des charges d'exploitation		128 859	111 276	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(1 705)	(2 543)	
Charges Produits financières		Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	23 870	26 316
		Intérêts et produits financiers	2 553	775
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	16 108	32 186	
	Intérêts et charges financières		5 559	
	2 - RESULTAT FINANCIER	10 315	(10 653)	
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	8 610	(13 196)	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles			
	Impôts sur les sociétés			
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		153 577	135 825	
TOTAL DES CHARGES		144 967	149 021	
EXCEDENT ou DEFICIT		8 610	(13 196)	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	67 964	66 330	
	Bénévolat	29 464	22 830	
	Prestations en nature	38 500	43 500	
	Dons en nature			
	CHARGES	67 964	66 330	
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole	38 500 29 464	43 500 22 830	

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 036 714** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **153 577** euros et un total **charges** de **144 967** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **8 610** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

La totalité des dettes au 31/12/2022 concerne le fonctionnement.

Concernant les créances, 1 118 064€ concerne la gestion du fonds de prêt et le reste est lié au fonctionnement pour 43 666€.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

"Dans le respect des dispositions légales, l'Association a pour objet de déceler et de favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités de biens ou de services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement de TPE ou PME. Elle apporte son soutien par l'octroi d'un prêt personnel sans garantie ni intérêts et par un accompagnement, un parrainage et un suivi technique des porteurs de projets assurés gracieusement. Elle contribue aussi à la mobilisation d'autres moyens de soutien aux jeunes entrepreneurs."

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixés différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

Règles et Méthodes Comptables

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Autres éléments :

Au titre de l'exercice 2017, un apport de la caisse de dépôts et consignation de l'année 2010 pour 10 000 euros et de l'année 2011 pour 10 000 € sont arrivés à échéance.

Au titre de l'exercice 2018, un apport de la caisse de dépôts et consignation de l'année 2012 pour 25 000 euros est arrivé à échéance.

Ces apports n'ont pas fait l'objet d'un remboursement à la CDC.

Le montant des prêts accordés non décaissés est de 99 550 euros au 31/12/2022.

Mise à disposition et bénévolat :

L'association a bénéficié d'une mise à disposition par Val de Garonne Agglomération, de moyens humains à hauteur de 0.7 Equivalent Temps Plein, d'un bureau équipé avec les services annexes (secrétariat, imprimante, internet etc.), de salles pour la tenue des réunions, suivant la convention signée le 13/01/2022 dont le coût est évalué à 38 500 euros.

Le bénévolat est quantifié grâce:

- Aux relevés d'heures fournis par les différents bénévoles comme les parrains
- Aux feuilles de présences remplies lors des différentes réunions comme les réunions des comités d'agrément, des diverses commissions techniques ou comités ad hoc

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 309.25 heures consacrées par les bénévoles à des comités d'agrément et 140.28 heures au titre de parrainage et 139.75 heures de participation au fonctionnement de la plateforme. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 50€/heure correspond à un montant de 29 464€.

Changement de méthode comptable:

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions :

- Du Plan Comptable Général : règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'autorité des Normes Comptables (ANC)
- Des normes comptables des personnes morales non commerçantes à but non lucratif : règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018
- Des normes comptables et financières spécifiques arrêtées par le réseau Initiative France suite à l'entrée en vigueur du règlement ANC 2018-06

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont établis avec sincérité dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes sous les réserves 2021 mentionnées ci-après,
- indépendance des exercices
- continuité d'exploitation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Le règlement ANC 2018-06 offre aussi certaines options de comptabilisation. Notre association a opté :

- Pour la comptabilisation des cotisations, l'option retenue est celle de comptabiliser en fonction de l'émission de l'appel de fonds et non sur la base des encaissements
- Concernant les fonds dédiés contribuant au financement d'immobilisations amortissables, les fonds dédiés sont considérés comme des subventions d'investissement reportées au résultat au rythme des amortissements

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Le résultat est affecté en report à nouveau en respectant la ventilation entre le résultat propre à l'association et celui lié à la gestion des prêts.

Les ressources de fonds de prêts octroyés dans le cadre des prêts d'honneur accordés par l'association sont enregistrés dans des comptes d'apports avec ou sans droits de reprises selon les obligations conventionnelles.

Les pertes et provisions constatées lors de l'exercice précédent sur les prêts d'honneur ont fait l'objet d'une décision de l'assemblée générale annuelle pour les imputer sur les comptes d'apports pour un montant équivalent, par principe d'imputation des dépréciations de l'actif immobilisé sur les apports qui les ont financés, dans des comptes spécifiques, apparaissant en négatif dans le passif bilan.

Les pertes et provisions sont répartis au pourcentage du poids des apports avec ou sans droit de reprise sur le total des ressources de fonds de prêts disponibles.

Règles et Méthodes Comptables

Affectation du résultat 2021 :

L'affectation du résultat est scindée en deux: une part affectée au compte 110000 Report à nouveau 6 353.25 euros et concerne le fonds de fonctionnement.

L'assemblée générale a décidé d'affecter le résultat de fonds de prêts soit un résultat de - 19 549.09 euros et le report à nouveau débiteur de 73 681.78 euros de la manière suivante et ce conformément aux normes de FRANCE INITIATIVES :

102941	« provisions/apports sans droit de reprise »	- 3 862.14
102942	« pertes/apports sans droit de reprise »	- 3 657.88
103941	« provision/apports avec droit de reprise »	- 2 007.37
103942	« perte/apports avec droit de reprise »	- 1 901.21
119001	« RAN sans droit de reprise »	- 52 409.62
119002	« RAN avec droit de reprise »	- 27 240.26
119003	« RAN sans droit de reprise prêts croissance»	- 1 386.14
119004	« RAN avec droit de reprise prêts croissance»	- 766.25

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

Montant

- Honoraires facturés TTC au titre du contrôle légal des comptes 2 759 EUROS
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service **TOTAL 2 759 EUROS**

Dépréciations

Les prêts sont provisionnés sur le montant net de garantie selon la règle suivante:

- Plus de 3 et jusqu'à 6 impayés: 50%
- Plus de 6 impayés: 75%
- En redressement judiciaire ou liquidation de bien: 100%
- En cas de cessation d'activité: 100%

Sur l'exercice 2022:

- 25 prêts pour un montant de 23 870.27€ ont été repris sans être utilisés

Règles et Méthodes Comptables

Répartition de la trésorerie

Au 31/12/2022, la trésorerie se décompose ainsi selon la méthode préférentielle préconisée par la Norme Initiative France:

Trésorerie au 31/12/2022	
Trésorerie sur prêts	791 159€
Trésorerie de fonctionnement	147 848€
TOTAL	939 007€

Distinction des fonds propres

Les ressources de fonds de prêts octroyés dans le cadre des prêts d'honneur accordés par l'association sont enregistrées dans des comptes d'apports avec ou sans droit de reprise ou d'emprunts selon les obligations conventionnelles.

Les pertes et dépréciations constatées lors de l'exercice précédents sur les prêts d'honneur ont fait l'objet d'une décision de l'Assemblée Générale annuelle doivent être imputées pour un montant équivalent des dépréciations et pertes de l'actif immobilisé au niveau des apports et emprunts qui les ont financés, dans des comptes spécifiques, apparaissant en négatif des postes du bilan passif.

Les pertes et dépréciations sont réparties au pourcentage du poids des apports avec ou sans droit de reprise ou emprunts sur le total des ressources de fonds de prêts disponibles par types de prêts.

Tableau de variation des fonds propres

VARIATIONS DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	1 241 465€	- 7 520€	16 700€		1 250 645€
Fonds propres avec droit de reprise	670 903€	- 3 909€		- 53€	666 941€
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	87 671€	- 1 767€			85 904€
Excédent ou déficit de l'exercice	- 13 196€	- 13 196€	8 610€		8 610€
Situation nette	1 986 843€				2 012 099€
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 986 843€				2 012 099€

Règles et Méthodes Comptables

La variation des fonds propres sur l'activité prêt peut se résumer ainsi:

- Fonds de prêts sans droit de reprise au 31/12/2022: 1 250 645€ soit une variation 9 180€ par rapport à l'exercice précédent
- Fonds de prêts avec droit de reprise au 31/12/2022: 666 941€ soit une variation - 3 962€ par rapport à l'exercice précédent

Montant des concours publics et subventions reçues

Concours publics / subventions	2022			2021		
	Concours publics	Subventions exploitations	Subventions Investis.	Concours publics	Subventions exploitations	Subventions Investis.
Union Européenne						
Etat	5 333€			2 667€		
Conseil Régional		45 000€			41 573€	
Intercommunalités		57 500€			42 600€	
Autres		3 000€			3 000€	
TOTAL	5 333€	105 500€		2 667€	87 173€	

Effectif moyen

L'effectif moyen est exprimé en ETP (équivalent temps plein) et comprend les mises à disposition des personnes et les bénévoles concourant à l'activité.

Effectif	2022
Cadres	1
Non cadres	1
<i>Sous total</i>	<u>2</u>
Personnel MAD facturées	
Personnel MAD CVN	0.7
<i>Sous total</i>	<u>0.7</u>
Bénévolat	0.25
TOTAL GENERAL	2.95

Information sur les rémunérations des dirigeants

Au cours de l'exercice, les membres des organes d'administration et de direction n'ont pas perçu de rémunérations. .

Ventilation du Résultat 2022

		Résultat de fonctionnement	Résultat du fonds de prêts Création / Reprise	Résultat du fonds Croissance
Produits				
756000	Cotisations perçues	7 600,00		
706151+706153+706154+	Commissions	8 676,00		
741	Subventions de fonctionnement	110 833,36		
78662	Reprise de provisions/prêts	-	23 870,27	
7912	Transfert de charges		-	
	Produits/cessions sicav	-		
764+768	Intérêts CAT+livrets	2 552,69		
755800	Autres	-		
758	Produits divers	44,23		
	Produits exceptionnels			
	Reprise de provisions R et C	-		
	Total des produits	129 706,28	23 870,27	-
Charges				
6063	Achat petites fournitures et mat	1 051,16		
606401	Photocopies	1 855,71		
6064	Fournitures administratives	273,22		
611	Sous traitance	383,95	4 912,00	
613-615-6224	Services extérieurs divers	27 604,32		
6226	Honoraires	6 054,96	51,85	
623	Imprimés catalogues publication	4 693,00		
6234	cadeaux	241,81		
6251	Frais de déplacements	2 522,59		
6237 - 6257	Réceptions Animations	4 345,73		
626	Timbres	138,21		
	Téléphone	529,80		
627	Services bancaires charges finc.	352,04	1 298,88	553,28
62781	Garantie OSEO	-	2 427,30	
6281	Cotisations	3 694,00		
641 à 648	charges de personnel	63 115,90		
6718	Charges exceptionnelles	5,00		
658	Charges diverses			
68662	Provision/prêts		16 108,00	
686	Provision/subvention	-		
68150	Provision/risques	2 754,00		
668	Pertes s/creances irrecoverables			
	Charges/cession SICAV			
	Total des charges	119 615,40	24 798,03	553,28
	Résultat fonds de fonctionnement	10 090,88		
	Résultat fonds de prêts		- 927,76	553,28

VERIF 8 609,84

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	265				265
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	265				265
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	1 226 819		406 500	515 255	1 118 064
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 226 819		406 500	515 255	1 118 064
TOTAL	1 227 084		406 500	515 255	1 118 329	

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2022
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour prêts d'installation					
Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres		2 754			2 754
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		2 754			2 754
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	102 077	16 108	23 870		94 314
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	102 077	16 108	23 870		94 314
TOTAL GENERAL	102 077	18 862	23 870		97 068
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		2 754 16 108	23 870		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	1 118 064	337 414	780 650
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	42 954	42 954		
Charges constatées d'avances	712	712		
TOTAL DES CREANCES		1 161 730	381 080	780 650
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		406 500		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		515 255		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	11 218	11 218		
	Personnel et comptes rattachés	5 647	5 647		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 498	4 498		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	166	166		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	333	333			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		21 861	21 861		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	1 241 465	16 700	7 520	1 250 645
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	87 671		1 767	85 904
Résultat de l'exercice	(13 196)	21 805		8 609
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	670 903		3 962	666 941
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	1 986 843	38 505	13 249	2 012 099

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

		31/12/2022
Total des Produits à recevoir		42 981
Autres créances		42 981
DIVERS PROD. A RECEVOIR	42 954	
INTERETS COURUS A RE	27	

ACOM GUYENNE GARONNE

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

		31/12/2022
Total des Charges à payer		10 447
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 078
FOURN. FACT.NON PARVENUES	3 078	
Dettes fiscales et sociales		7 369
PERSONNEL-CH.A PAYER-PR.A REC.	3 779	
PROV PRIMES A PAYER	1 868	
ORG.SOC.-CH.A PAYER-PR.A REC.	1 713	
FORMATION CONTINUE	10	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		712	712
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		712

Prêts à engager en 2023

OBJECTIFS et REALISATION 2023	Objectifs 2023 - Nombre de prêts	Prêt moyen	Total PH	Réalisation 31/05/2023 - Nbre de PH	Montant	Réalisation des objectifs 2023
Initiative Garonne	49	9 051 €	443 500 €	25	244 100 €	55%
Création/reprise	46	8 500 €	391 000 €	21	174 100 €	45%
Développement +3 ans	3	17 500 €	52 500 €	4	70 000 €	133%
Aquitaine Agri	3	20 000 €	60 000 €	0	0 €	0%
PH Solidaire BPI	12	4 500 €	54 000 €	3	12 500 €	23%
PH Création/Reprise BPI	30	4 200 €	126 000 €	17	71 300 €	57%
Convention de revitalisation LISI CREUZET	10	4 150 €	41 500 €	4	16 600 €	40%
TOTAL	104	6 504 €	725 000 €	49	344 500 €	48%

Éléments marquants pour 2023 :

L'activité continue à être soutenue en 2023 avec une importante disparité en fonction des sources de financement.

Le montant du Prêt d'Honneur moyen sur nos Fonds Propres augmente compte-tenu de la baisse du montant moyen des Prêts d'honneur Création/Reprise BPI (la participation de BPI à hauteur de 50 % en 2022 passe à 1/3 en 2023). Arrêt au 31/12/2022 des financements FEDER.

Le nombre de demande de Prêts d'Honneur croissance est en forte croissance avec déjà 133 % de l'objectif 2023 atteint.

Le nombre de prescriptions de prêt d'honneur agricole est très faible depuis le début de l'année, ce qui est dommageable compte-tenu de notre zone d'intervention qui est particulièrement rurale.

La convention revitalisation LISI CREUZET comprend un objectif global de 20 prêts d'honneur revitalisation (nécessite une création d'emploi hors chef d'entreprise ou associé). Nous avons engagé 14 prêts d'honneur à ce jour, l'objectif devrait donc être atteint à la fin de la convention.

Programme 2023 de suivi des entreprises

- **Réunions thématiques**

Un RDV de l'Eco a eu lieu le 07 mars 2023 au Quai 31 co-animé par la CCI et la Banque de France avec pour but de dresser un bilan économique 2022 et d'analyser les perspectives 2023. Cette rencontre a réuni 49 participants.

- **Formations 2023 (programme 1^{er} semestre)**



	Intitulé de la formation	Intervenant	Date / Horaires	Lieu
1	Piloter son entreprise (2 jours)		Lundi 23 janvier Lundi 30 janvier (9h à 17h)	
2	Anticiper et maîtriser la gestion de la trésorerie de l'entreprise	Marie-Line BOURDI	Lundi 20 février (9h à 17h)	Pôle de Développement Economique 35 rue Léopold Faye 47200 MARMANDE
3	Atelier «Réfléchir stratégie et mettre en place un tableau de bord de gestion»		Lundi 27 février (8h30 à 12 h30)	
4	Atelier « Bien calculer son prix de vente pour améliorer la rentabilité de son entreprise »		Lundi 06 mars (8h30 à 12 h30)	
5	Déterminer les supports de communication et déployer son plan de communication		Christelle ELIE ELIE CONSEIL ET COMMUNICATION	
6	Développer son entreprise sur Internet et les réseaux sociaux	Stéphane MAZEAUFROID BOULESTIN - INVENTIC	Lundi 20 mars (9h à 17h)	Pôle de Développement Economique 35 rue Léopold Faye 47200 MARMANDE
7	Optimiser sa démarche commerciale et rédiger son plan d'actions	Christelle ELIE ELIE CONSEIL ET COMMUNICATION	Lundi 27 mars (9h à 17h)	HANGAR DES CONSEILS 24 bis avenue du Général Leclerc 47 200 MARMANDE
8	Utiliser Excel dans la gestion quotidienne de son entreprise (niveau initiation)	Guillaume CECHETTI SUD MANAGEMENT	Lundi 03 avril (9h à 17h)	SUD MANAGEMENT 47 250 SAMAZAN
9	Utiliser Excel dans la gestion quotidienne de son entreprise (niveau perfectionnement)		Lundi 24 avril (9h à 17h)	
10	Comment utiliser les nouveaux réseaux sociaux (Twitch, discord,...) dans le cadre professionnel	Stéphane MAZEAUFROID BOULESTIN - INVENTIC	Lundi 15 mai (9h à 17h)	Pôle de Développement Economique 35 rue Léopold Faye 47200 MARMANDE
11	Atelier : «TIK TOK pour les professionnels»		Lundi 22 mai (8h30 à 12h30)	
12	Améliorer sa communication grâce à la publication de photos et vidéos prises avec son smartphone	Jean-Pierre DUBOUIL COM SUD	Lundi 05 juin (9h à 17h)	
13	Booster ses ventes grâce aux réseaux sociaux	Virginie BOUR MAGICART	Lundi 12 juin (9h à 17h)	

A vos agendas ! **Les thématiques 2023**

LES ENTREPRISES EN NOUVELLE-AQUITAINE
Bilan 2022 - Perspectives 2023
par la Banque de France

Mardi 7 mars
8h30

par

&

Inscription gratuite

economie@vg-agglo.com

N°Vert 0800 47 00 47

© Design graphique: www.mzi-image.fr

Au 31 mai 2023, Initiative Garonne a organisé 14 jours de formations ou ateliers et accueilli 60 participants. Le programme des formations et ateliers du second semestre 2023 sera disponible courant juillet.

Membres du Comité d'Agrément 2023-2024

NOM	STRUCTURE	VILLE
ERMACORA Olivier	ALLIANZ ASSURANCES	SAINTE-BAZEILLE
M. MAUBARET Mathieu		MIRAMONT DE GUYENNE
Mme DENAULES Alexandra	CABINET @COM	
Mme VALAY Laurence		
M. Clément BESSONNET		MARMANDE
MME GARDERES	CABINET ASTOUX ET ASSOCIES	MARMANDE
M. DAROS		MARMANDE
M. VEYSSIERES	CABINET BDM WALTER FRANCE	TONNEINS
MME DUBOURG	CABINET AJD CONSEILS	CASTELJALOUX
M. BOIZIEAU	CABINET FRANTZ, SIMON et SILGADO ASSURANCES	MARMANDE
M. POITRINEAU	CABINET IN EXTENSO	MARMANDE
M. PISSAVY	CABINET BSF	MARMANDE
M. ALBINET	CABINET SOGEC	MIRAMONT DE GUYENNE
M. REGLAT	COAXIS INTERNATIONAL	FAUGUEROLLES
Mme GUNDELWEIN	GCL	TONNEINS
MME GUERIN		
M. WITTMANN	JURI LAWYERS CONSULTANTS	MARMANDE
M. DELPY	LA POPULAIRE	MARMANDE
M. DUSSILLOL	LA BELLE	MARMANDE
M. BRAULT	PEUGEOT GGA	MARMANDE
Mme VERE	REVE C	MARMANDE
M. ROSPARS	ROSPARS	ST MARTIN PETIT
M. DAROS	SCP ALZIEU-BLANC	CASTELJALOUX
M. GUEZENNEC	ST DALFOUR	MARMANDE
M. BERTO	ETS BERTO	MARMANDE
Mme ELIE	ELIE CONSEIL ET COMMUNICATION	MARMANDE
M. FOULOU	SENTIERS D'EPICES	ST PARDOUX DU BREUIL
Mme PANNO	CIP	MARMANDE
Mme OLLIVIER	APODIS	MARMANDE
M. LAVIALLE	ADP47	MARMANDE
M. THOMAS	JL THOMAS RH	SAMAZAN
M. LESPORTES	SAS LESPORTES	BOUGLON
M. MENIER	GEA TERRES DU SUD	CLAIRAC
M. PROUTIERE	GARONNE ALU	PONT DES SABLES
M. CHAMPENOIS	ETS FAU	MARMANDE
Mme MAGE	AQUITAINE MAGE FINANCEMENT	MARMANDE
M.MORAZZANI	MIRAMONT OPTIQUE	MIRAMONT DE GUYENNE
M. CONDUCHE		
Mme BETEILLE	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	MARMANDE

Mme SUBRAN

Mme DUBERNARD

M. PROVOST	BPI France NOUVELLE AQUITAINE	BORDEAUX
Mme BOMBARD M. COURAUD	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE	MARMANDE
Mme CRETENIER Mme TORCHUT	SOCIETE GENERALE	MARMANDE
M. QUIOC	CADRE D'ENTREPRISE RETRAITE	GUERIN
M. VERDES	EXPERT COMPTABLE RETRAITE	BEAUZIAC
M. LE SAUX	Cadre consulaire retraité	MARGUERON
M. RECONDO M. WOLOSZYN	INITIATIVE LOT ET GARONNE	AGEN

Cotisations 2023-2024

Le Conseil d'Administration propose de fixer le montant des dons minimums pour 2022 de la façon suivante:

DONS MINIMUMS PAR ORGANISME

TYPES DE MEMBRES	MONTANTS EN EUROS
Particuliers – Associations	100 €
Entreprises – Ordres Professionnels – Clubs d'Entreprises	200 €

Le Conseil d'Administration propose de fixer le montant des cotisations annuelles pour 2023 de la façon suivante :

- 100 € pour les Particuliers et Associations ;
- 200 € pour les Professionnels ;
- Gratuité pour les Collectivités et autres financeurs publics.

Budget prévisionnel 2023 : Fond de prêts

	Création à (N-1)		Réalisation 2019		Réalisation 2020		Réalisation 2021		Réalisation 2022	Prévisionnel 2023	Cumul Création à (N+1)	Part		
		Part		Part		Part		Part						
EMPLOIS														
Nombre de créations reprises croissances	681	51			47				49		55	938		
Nombre PH engagés en N-1 et non versés	10	2			7				9		10	51		
NACRE/PTZ/PHS BPI pour information	110	8			4				12		12	162		
PH Création Reprise BPI pour information									12		30	65		
Montant (PH) créations reprises croissances (€)	5 607 139	517 200			361 800				410 450		481 150	7 882 889		
Montant PH engagés en N-1 et non versés	130 400	29 500			70 100				60 500		99 550	475 050		
Montant PHS BPI pour information		32 000			12 000				54 000		72 000	224 000		
Montant PH CR BPI pour information									73 000		180 350	245 500		
Montant prêt moyen (PH) création reprises croissances (€)	8 234	10 141			7 698				8 377		8 748	8 451		
Prêt moyen Solidaire BPI pour information		4 000			4 273				4 500		4 500	1 383		
Prêt moyen PHCR BPI pour information									6 083		7 841	3 777		
TOTAL EMPLOIS (€) (Hors NACRE)	5 476 739	487 700			291 700				349 950		381 600	7 407 839		
RESSOURCES														
Total Fonds Publics (€)	1 152 576	8 100	45,1%		7 500	9,7%		7 500	44,4%		7 500	1 190 676	59,2%	
Etat	28 356	0			0			0			0	28 356	1,4%	
Europe	252 055	0			0			0			0	252 055	12,5%	
Département	350 766	0			0			0			0	350 766	17,4%	
Conseil Régional	348 645	0			0			0			0	348 645	17,3%	
Communes	0	0			0			0			0	0	0,0%	
Intercommunalité- VGA	118 356	0			0			0			0	118 356	5,9%	
Intercommunalité- 3CLG/Casteljaloux	34 400	3 600	20,0%		3 000	3,9%		3 000	17,8%		3 000	3 000	50 000	2,5%
Intercommunalité- CCP Lauzun	12 000	3 000	16,7%		3 000	3,9%		3 000	17,8%		3 000	3 000	27 000	1,3%
Intercommunalité- CCP Duras	8 000	1 500	8,4%		1 500	1,9%		1 500	8,9%		1 500	1 500	15 500	0,8%
Total Fonds Privés (€)	305 751	9 860	54,9%		9 500	12,3%		9 400	55,6%		8 600	8 400	342 911	17,1%
Banques	203 091	9 500	52,9%		8 000	10,4%		8 000	47,3%		8 000	8 000	244 591	12,2%
BPOC		4 000	22,3%		4 000	5,2%		4 000	23,7%		4 000	4 000	20 000	1,0%
CEAPC		0			0			0			0	0	0,0%	
CIC		0			0			0			0	0	0,0%	
CRCA		4 000	22,3%		4 000	5,2%		4 000	23,7%		4 000	4 000	20 000	1,0%
Société Générale		1 500	8,4%		0			0			0	1 500	0,1%	
Bq France		0			0			0			0	0	0,0%	
Entreprises	24 837	360	2,0%		1 300	1,7%		1 400	8,3%		400	400	28 697	1,4%
	24 837	360	2,0%		1 300	1,7%		1 400	8,3%		400	400	28 697	1,4%
Consulaires	0	0			0			0	0,0%		0	0	0,0%	
Autres	77 823	0			200	0,3%		0			200	0	78 223	3,9%
Cabinets comptables et autre professionnel	3 089	0			0			0			400	3 489	0,2%	
Particuliers & Associations	689	0			200	0,3%		0			200	1 289	0,1%	
autres	74 046	0			0			0			0	74 046	3,7%	
autofinancement amorçage fonds de PH croissance de plus de 3 ans (produits financiers du fonds de prêts)	0	0			0			0			0	0		
Dotation BPI (€)	408 896	0			60 000			0			0	468 896	23,3%	
Total ressources (€) (1)	1 867 223	17 960			77 000			16 900			15 900	2 011 083	100%	
ETAT DU FONDS DE PRÊT														
(+) Ressources	5 872 572	445 121			486 034			454 937			533 306	8 336 862		
Dotations	1 867 223	17 960			77 000			16 900			16 100	2 011 083		
Remboursements	4 005 349	427 161			409 034			438 037			517 206	6 325 779		
(-) Emplois	5 598 537	498 500			302 970			356 548			390 686	7 577 008		
Montant (PH) créations reprises croissances	5 476 739	487 700			291 700			349 950			381 600	7 407 839		
Frais Recouvrement et Frais Bancaires	121 799	10 800			11 270			6 598			9 086	169 169		
Montant des abandons de créances*	78 435	27 979			6 998			5 559			0	124 473		
(-) Montant de la provision pour risques d'impayés	109 220	9 455			7 417			8 414			17 051	169 099		
(+) Report du solde antérieur		164 815			101 982			277 629			367 603	493 172		
SOLDE SUR ENGAGEMENTS	164 815	101 982			277 629			367 603			493 172	590 755		

Budget prévisionnel 2023 : Fond de fonctionnement

Nature des recettes	
Participation des organismes bancaires (CRCA - BPOC - SOCIETE GENERALE)	3 000,0
Subvention VGA	36 000,0
Subvention 3CLG	9 500,0
Subvention Cté Cnes Pays de Duras	4 250,0
Subvention Cté Cnes Pays de Lauzun	7 750,0
Subvention Conseil Régional	45 000,0
Autofinancement (cotisations des adhérents,...)	8 100,0
Dotation BPI (30 dossiers * 100 €)	3 000,0
Aide Etat (Contrat d'apprentissage)	6 000,0
Mises à disposition Val de Garonne Agglomération	
salaires et charges valorisés (0,7 ETP)	35 000,0
mise à disposition de moyens (mobilier, informatique, réseaux,...)	3 500,0
Valorisation du bénévolat	
comités d'agrément, de suivi, conseil ante et post création, conseils d'administration, réunions bureau, AG,...	29 000,0
TOTAL recettes prévisionnelles plateforme	190 100,0
TOTAL recettes prévisionnelles plateforme (hors Mad et bénévolat)	122 600,0
Nature des dépenses	
fournitures administratives, informatiques et divers	900,0
Photocopies	1 000,0
Location des bureaux	3 700,0
locations ponctuelles (salles réunion , ...)	928,0
Assurances	200,0
conseil juridique, comptable pour la gestion de la plateforme + CAC	6 050,0
Prestations régulières ou ponctuelles (ARCHIMEDE)	210,0
Formations (25*1000)	25 000,0
Plaquettes et accessoires + communication presse	5 000,0
Déplacements, restaurants hors programme AAP	650,0
Déplacements, restaurants liés au programme AAP	650,0
Défraiement bénévoles (parrainage,...)	1 000,0
Frais réception AG	1 600,0
Frais réception (Club d'Entreprises + formations + bénévoles)	2 000,0
Frais réception Fête nouveaux entrepreneurs	500,0
affranchissements, timbres	200,0
téléphone, internet	530,0
charges financières, ass et autres charges de gestion courantes	200,0
cotisation Initiative France et Initiative Nouvelle Aquitaine	3 950,0
documentation, abonnements (signature électronique)	650,0
Charges de personnel	67 682,0
Mises à disposition Val de Garonne Agglomération	
salaires et charges valorisés (0,7 ETP)	35 000,0
mise à disposition de moyens (mobilier, informatique, réseaux,...)	3 500,0
Valorisation du bénévolat	29 000,0
comités d'agrément, de suivi, conseil ante et post création, conseils d'administration, réunions bureau, AG,...	
TOTAL dépenses prévisionnelles plateforme	190 100,0
TOTAL dépenses prévisionnelles plateforme (hors Mad et bénévolat)	122 600,0

Renouvellement du Conseil d'Administration 2023

MEMBRES SORTANTS :

- ACOM GUYENNE GARONNE
- SOCIETE GENERALE

Résolutions

1ère résolution : Approbation du rapport d'activité 2022.

2ème résolution : Approbation des comptes de l'exercice 2022 après avoir entendu lecture du rapport de l'Expert-Comptable et du Commissaire aux Comptes.

3ème résolution : L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos qui font apparaître un bénéfice de 8 609.84 € qui selon les règles applicables à notre association se décompose :

- Résultat de fonctionnement : 10 090.88 €
- Résultat du fonds de prêts création/reprise : - 927.76 €
- Résultat du fonds de prêts croissance : - 553.28 €

quitus est donné au conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2022.

4ème résolution : Affectation du résultat du fonds de prêts : L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice de 1 481.04 € et le report à nouveau débiteur de 81 802.27 € de la manière suivante :

Origine

Report à nouveau sans droit de reprise création/reprise	-52 409.62€
Report à nouveau avec droit de reprise création/reprise	-27 240.26€
Report à nouveau sans droit de reprise croissance	-1 386.14€
Report à nouveau avec droit de reprise croissance	-766.25€
Résultat 2021 – Fonds de prêts création/reprise	-927.76€
Résultat 2021 – Fonds de prêts croissance	-553.28€
Total à affecter sur le fonds de prêts	-83 283.31€

Affectation

Provisions sur apport sans droit de reprise (Fonds création/reprise)	- 5 130.86€
Pertes sur apport sans droit de reprise (Fonds création/reprise)	0€
Provisions sur apport avec droit de reprise (Fonds création/reprise)	- 2 631.41€
Pertes sur apport avec droit de reprise (Fonds création/reprise)	0€
RAN sur apport sans droit de reprise (Fonds création/reprise)	58 392.68€

RAN sur apport avec droit de reprise (Fonds création/reprise)	29 947.23€
RAN sur apport sans droit de reprise (Fonds croissance)	1 742.45€
RAN sur apport avec droit de reprise (Fonds croissance)	963.22€
Total affecté	83 283.31€

5ème résolution : Affectation du résultat du fonds de fonctionnement :

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de 10 090.88 € de la manière suivante

Origine

Résultat de l'exercice 10 090.88 €

Affectation

Report à nouveau 10 090.88 €

6ème résolution : Fin du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire, KPMG S.A. et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire, CL AUDIT, dont le siège social est situé 26, rue Victor Michaut, 47300 Villeneuve-sur-Lot, pour une période de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

7ème résolution : Fin du mandat du Commissaire aux Comptes suppléant, SALUSTRO REYDEL et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant, M. Yannick LOUBIERE, dont l'adresse est 26, rue Victor Michaut, 47300 Villeneuve-sur-Lot, pour une période de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

8ème résolution : Renouvellement partiel du Conseil d'Administration. Proposition de candidature : SOCIETE GENERALE

9ème résolution : Renouvellement partiel du Conseil d'Administration. Proposition de candidature : A COM GUYENNE GARONNE

10ème résolution : Approbation des perspectives d'activité 2023.

11ème résolution : Approbation du montant des dons minimums par organisme pour 2023 (cf. chapitre ADHESIONS ET COTISATIONS 2023).

12ème résolution : Approbation des montants minimum des cotisations annuelles pour 2022, fixées à 100 € pour les Particuliers et les Associations, à 200 € pour les professionnels et gratuité pour les Collectivités et autres financeurs publics.

13ème résolution : Approbation des budgets prévisionnels 2023.

Réseau *Initiative* GARONNE

NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

35 rue Léopold Faye - Résidence Guizières - 47200 Marmande

06.36.41.99.65 – 05 64 63 00 13

contact@initiative-garonne.fr

www.initiative-garonne.fr

Nos partenaires :

